

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 novembre 2019**

**Rapporteur :  
Madame Corine NICOLAS**

**N° 20**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 13/11/2019  
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/11/2019  
(accusé de réception du 13/11/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Appel à projet rue Emile Zola - choix du candidat**

**Suite à l'appel à projets en vue de la vente d'un terrain rue Émile Zola, un candidat a remis une offre ; il est proposé de retenir le projet présenté par M. Jean-Philippe LOUARN, SCI A4 et de lui céder le terrain pour 83 000 €.**

\*\*\*

La ville de Quimper a engagé une procédure de cession du terrain situé 2 rue Emile Zola, au carrefour des 4 chemins à Quimper pour permettre la construction d'un immeuble qui pourra accueillir des activités telles que cabinets médicaux, services et bureaux. Cette cession s'inscrit dans une démarche de dynamisation de l'activité tertiaire à proximité du centre hospitalier et des deux centres commerciaux de Kerdrezec et Glann Odet, et vise à conforter l'offre de services dans ce secteur de la ville.

Un appel à projets en vue de retenir un acquéreur a été lancé le 12 mars 2019. La remise des offres a eu lieu le 14 juin 2019.

Les critères d'analyse des offres, tels que stipulés dans l'appel à projets, étaient les suivants :

- réponse cohérente avec les orientations d'aménagement de l'opération, dans le respect des prescriptions et des objectifs de la ville ;
- qualité environnementales du projet ;
- qualité de l'aménagement des abords et des circulations extérieures ;
- qualités fonctionnelles et architecturales du projet ;
- le calendrier prévisionnel de réalisation du projet.

Une offre a été remise par Jean-Philippe LOUARN, gérant de la SCI A4, 15 rue des résédas à Quimper.

Le projet de bâtiment se compose de 3 niveaux : rez-de-chaussée – 1<sup>er</sup> étage – 2<sup>e</sup> étage, composés chacun de 130 m<sup>2</sup> de surface de plancher utile et 30 m<sup>2</sup> de circulation, soit un total de 480 m<sup>2</sup>.

Les stationnements seront traités en revêtements perméables type evergreen.

Le coût des travaux est estimé à 780 000 €, aménagement paysagé compris.

Le calendrier prévisionnel proposé est le suivant :

- **1<sup>er</sup> mars 2020** : signature du compromis de vente
- **1<sup>er</sup> juin 2020** : dépôt de permis de construire
- **1<sup>er</sup> octobre 2020** : accord de permis de construire
  - **Janvier 2021** : début des travaux – Livraison fin 2021, soit un an de travaux envisagé.

Après consultation de France Domaine, le prix de vente du terrain a été fixé à 83 000 € net vendeur.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'accepter la cession du terrain au prix de 83 000 € net vendeur ;
- 2 - d'autoriser la cession du terrain situé 2 rue Emile Zola au profit de la SCI A4 ou à toute autre société s'y substituant dans les mêmes conditions et pour le même objet, sous réserve de l'acceptation de la ville de Quimper représentée par son maire ;
- 3 - d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.